

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 54/082/2004 – ÉFAI

Action complémentaire sur l'AU 41/04 (AFR 54/011/2004 du 4 février 2004)

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / Nouveau sujet d'inquiétude : PRÉOCCUPATION POUR LA SANTÉ

SOUDAN

Saleh Mahmud Osman (h), avocat et défenseur des droits humains

Londres, le 8 juillet 2004

Saleh Mahmud Osman, avocat spécialisé dans la défense des droits humains détenu au secret depuis le 1<sup>er</sup> février, a cessé de s'alimenter le 30 juin, en signe de protestation. Amnesty International est gravement préoccupée par son état de santé : il souffre d'hypertension et de diabète, et cette grève de la faim peut mettre ses jours en danger.

Saleh Mahmud Osman, qui exerce à Nyala, dans le Darfour, a assisté juridiquement des détenus, des personnes encourant la peine de mort ainsi que des victimes d'atteintes aux droits humains dans cette région. Il a été arrêté le 1<sup>er</sup> février à Wad Medani, dans l'État d'El Gezira, par des membres de l'Agence nationale de sécurité (ANS), mais aucune charge n'a été retenue contre lui. Son épouse n'a pas pu lui rendre visite depuis le mois d'avril.

Depuis janvier 2004, un très grand nombre de personnes du Darfour, notamment des avocats et des militants des droits humains, ont été appréhendées dans cette région ainsi qu'à Khartoum, la capitale, et dans d'autres parties du Soudan. Ces arrestations sont liées au conflit armé qui frappe le Darfour, où les *Janjawid*, des milices soutenues par le gouvernement, attaquent des communautés de cultivateurs et détruisent leurs villages.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :**

- dites-vous préoccupé par la santé de Saleh Mahmud Osman, qui observe une grève de la faim depuis le 30 juin ;
- demandez la libération immédiate et inconditionnelle de cet homme, qui est détenu uniquement pour des raisons d'opinion : il a été arrêté pour avoir mené des activités pourtant légales et pacifiques ;
- priez les autorités de lui permettre, immédiatement et sans restriction, de recevoir la visite de sa famille, de consulter un avocat et de bénéficier des soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- exhortez les autorités à veiller à ce que les militants des droits humains ne soient ni harcelés ni arrêtés, et à respecter leurs obligations internationales.

### APPELS À :

**Premier vice-président :**

Mr Ali Osman Mohamed Taha  
First Vice-president  
People's Palace  
PO Box 281  
Khartoum, Soudan  
Fax : +249 11 771651 / 779977

**Formule d'appel :** *Your Excellency*, / Monsieur le Vice-Président,

**Ministre de la Justice et procureur général :**

Mr Ali Mohamed Osman Yassin  
Minister of Justice and Attorney General  
Ministry of Justice  
Khartoum, Soudan  
Fax : +249 11 771479

**Formule d'appel :** *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

**Ministre des Affaires étrangères :**

Mr Mustafa Osman Ismail  
Minister of Foreign Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
PO Box 873, Khartoum, Soudan  
Fax : +249 11 779383

**Formule d'appel :** *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

**COPIES À :**

**Conseil consultatif sur les droits humains :**

Dr Yasir Sid Ahmed

Advisory Council for Human Rights

PO Box 302

Khartoum, Soudan

**Fax :** +249 11 779173 / 770883

ainsi qu'aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 19 AOÛT 2004, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*